

CONDITIONS GENERALES DE SERVICES CLIC-REDUCTION.COM

PREAMBULE ET DEFINITIONS

TeleActing est une société spécialisée dans l'animation et la promotion des ventes par Internet. TeleActing est promoteur d'une solution de couponing par Internet.

Au sens de TeleActing, un coupon est un code alphanumérique qui désigne sans équivoque l'attribution de conditions commerciales particulières (généralement un rabais). Ce code est enregistré dans une base de données ainsi que ses conditions commerciales d'une part, et remis à un consommateur d'autre part. Si au moment d'un achat le consommateur présente le code, il doit se voir appliquer les conditions commerciales correspondantes. Une fois présenté le code devient généralement inopérant les fois suivantes : il est oblitéré.

Décrit de cette façon, le coupon n'est pas forcément matérialisé par un document papier.

Le Client désigne un organisme qui souhaite émettre des coupons comme décrits ci-dessus et en confier la diffusion sur le site clic-reduction.com.

Le site clic-reduction.com (clic-reduc.com ou clicreduc.com) est un dispositif informatique accessible par Internet qui permet l'émission, la diffusion, la promotion, l'attribution le contrôle de coupons auprès de consommateurs. L'émission des coupons est effectuées suivant les directives strictes du Client. La présentation d'un coupon donne droit à l'application de conditions commerciales particulières au sein de l'organisme du Client.

ARTICLE 1 - PRINCIPES GENERAUX

1.1 Les présentes Conditions Générales de Services ont pour objet de définir les conditions auxquelles est fournie au Client la prestation de traitement par TeleActing des coupons de réduction du Client présents sur le site internet clic-reduction.com.

1.2 Le fait pour le Client de confier le traitement de ses coupons de réduction à TeleActing emporte acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Services, à l'exclusion de toutes autres conditions émises par le Client même postérieures en date.

1.3 TeleActing se réserve le droit de suspendre, totalement ou partiellement, la prestation de traitement des coupons de réduction du Client en cas de force majeure définie comme tout événement susceptible d'empêcher l'exécution normale de cette prestation.

1.4 Le fait que TeleActing ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une quelconque des présentes Conditions Générales de Services ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque de ces Conditions Générales de Services.

1.5 Les présentes Conditions Générales de Services pourront être modifiées à tout moment par TeleActing moyennant le respect d'un préavis de trente (30) jours.

1.6 Le Client est seul responsable de la conception et de l'organisation de chacune de ses opérations de couponing, ce qu'il reconnaît expressément.

ARTICLE 2 - OUVERTURE DE COMPTE - ENREGISTREMENT

2.1 Tout nouveau Client qui souhaite confier pour la première fois le traitement de ses coupons de réduction à TeleActing doit solliciter une ouverture de compte auprès de TeleActing et renseigner une Fiche Signalétique Client en complétant l'ensemble des informations et des documents réclamés.

2.2 Le Client qui confie le traitement de coupons de réduction à TeleActing s'engage, pour chaque opération de couponing, à adresser à TeleActing, par internet avant le démarrage de la diffusion du coupon de réduction correspondant, une Fiche Signalétique comportant obligatoirement les informations suivantes :

- nom du Client,
- raison sociale
- nom commercial
- adresse de l'établissement,
- SIRET de l'établissement,
- adresse email,
- nom d'un contact,
- téléphone,
- fax
- adresse du site internet concerné par l'opération
- approbation des conditions de service

L'envoi de la Fiche Signalétique dûment complétée des renseignements vaut mandat d'autorisation à TeleActing pour diffuser, promouvoir et oblitérer tous coupons émis en conformité avec les Fiches Descriptives des opérations de couponing. TeleActing se réserve sans justification à fournir, le droit d'accepter, de refuser ou de suspendre une inscription afin d'obtenir des informations complémentaires sur le Client.

2.3 TeleActing se réserve la possibilité de refuser de traiter des coupons de réduction du Client notamment dans l'hypothèse où lesdits coupons comporteraient un risque de fraude important (valeur faciale trop élevée, conditions de validité suspectes, mode de diffusion particulier, etc.) ou dans l'hypothèse d'un litige sur le paiement par le Client de factures de frais de gestion.

2.4 L'ensemble des informations figurant sur la Fiche Signalétique sont fournies par le Client sous sa seule responsabilité du Client. En cas de fourniture d'informations erronées, TeleActing sera dégagée de toute responsabilité et pourra rompre unilatéralement la relation commerciale.

ARTICLE 3 - PRESENTATION ET CODIFICATION DES COUPONS DE REDUCTION

3.1 Le Client est seul responsable de la présentation et de la codification de ses coupons de réduction.

3.2 Chaque lot de coupons de réduction du Client donne lieu à une Fiche Descriptive qui doit obligatoirement comporter au minimum les éléments suivants :

- valeur faciale,
- date de début et fin de validité,
- conditions de validité et modalités de rabais claires,
- quantité maximale de coupons à emettre
- limitation géographique,
- le type d'opération : rabais; solde; liquidation,

- le type de cible de clientèle : sans condition; vente privée ou autre segmentation,
- une photo lisible du produit promu,
- la référence du produit ou de la famille de produits
- la désignation du produit promu,
- éventuellement la marque du produit promu,
- disponibilité du produit par commerce électronique ou en magasin
- éventuellement adresse Internet (URL) de la fiche du produit sur un site internet

La Fiche Descriptive est directement saisie sur le site clic-reduction.com et peut donner lieu à confirmation par mail à chaque modification.

3.3 Le Client reconnaît avoir eu communication et s'engage à respecter:

- les règles de bon usage du couponnage, disponible sur le site Internet clic-reduction.com,
- les règles sur les promotions édictés par le Code de la Consommation,
- inclure sur son site internet un lien internet vers le site www.clic-reduction.com

3.4 Le Client pourra, au choix et sous son unique responsabilité :

- soit fournir un code pour chaque lot de coupons de réduction destiné à être diffusé. Le code fournit devra être exclusivement réservé à la diffusion par TeleActing.
- soit confier à TeleActing le soin de gérer la codification des numéros de coupons

3.5 TeleActing au Client attribue gratuitement ou contre rémunération un quota de coupons à emettre. A l'enregistrement de chaque Fiche Descriptive, TeleActing décompte ce quota à hauteur de la quantité maximale indiquée. Cette quantité donne lieu à décrémentation du quota. L'annulation, la non-diffusion, la non-utilisation d'une quantité de coupon ne donne pas lieu à décrémentation du quota résiduel.

ARTICLE 4 - DIFFUSION, RECEPTION, COMPTAGE ET REMBOURSEMENT DES COUPONS DE REDUCTION

4.1 Le Client est seul responsable de la diffusion de ses coupons de réduction auprès des consommateurs. Il s'engage à honorer sans condition implicite ou cachée, les modalités de rabais décrites par la Fiche Descriptive du coupon.

4.2 TeleActing diffuse les coupons de réduction au travers son site internet clic-reduc.com ou tous autres sites avec lesquels TeleActing aurait pu nouer des partenariats en respectant les données fournies sur la Fiche Descriptive. Le Client peut refuser par mail ou fax, une diffusion au-delà du site clic-reduction.com.

4.3 Dans le cas où TeleActing serait l'emetteur du numéro des coupons, TeleActing effectue le contrôle et le comptage des coupons de réduction et procède au traitement de ces coupons en fonction des informations figurant sur la Fiche Descriptive transmises par le Client.

4.4 TeleActing établit un décompte pour chaque lot de coupons de réduction qui lui sont confiés et et peut transmettre au client par internet les résultats constatés:

- nombre total de coupons de réduction émis,
- nombre de coupons effectivement utilisés,
- nombre de coupons restants
- quota de coupons résiduels par au volume de coupons initial

4.5 Le remboursement des rabais promis sur les coupons de réduction est sous l'entière responsabilité du Client. TeleActing n'est absolument pas en charge, sauf avenant au contrat, de

l'application ou du remboursement du coupon.

4.6 Toute anomalie ou risque de fraude relevé par TeleActing concernant un coupon de réduction dont le traitement est confié à TeleActing sera immédiatement signalée par mail au Client et peut donner lieu sans préavis de TeleActing à l'arrêt immédiat de tous les traitements de coupons.

ARTICLE 5 - OBLITERATION DES COUPONS

5.1 L'oblitération d'un coupon consiste en le contrôle d'un coupon et la restitution des conditions commerciales particulières attachées au coupon, en fin d'achat sur le point de vente ou le site internet du Client. L'oblitération peut conduire à l'invalidation définitive de l'utilisation d'un code coupon.

5.2 Pour confier l'oblitération du traitement des coupons à TeleActing, le Client doit mettre en place sur son site Internet ou son système d'encaissement, un dispositif logiciel d'oblitération fourni ou agréé par TeleActing.

5.3 Le dispositif est dit « en exploitation » dès lors que le Client a procédé à un test de bon fonctionnement et a explicitement confirmé le bon fonctionnement du dispositif d'oblitération.

5.4 L'oblitération est un service fourni par TeleActing sans engagement d'exactitude. En aucun cas le Client ne pourra incriminer TeleActing pour des erreurs d'oblitération quelqu'en soit l'origine ou la cause.

ARTICLE 6 - STATISTIQUES ET CONSERVATIONS DES DONNEES

6.1 Les remontées et statistiques concernant l'ensemble des coupons de réduction du Client traités par TeleActing sont mises à jour toutes les 24 heures par TeleActing et consultables par le Client, au moyen de son code personnel confidentiel, sur le site www.clic-reduction.com.

6.2 Les statistiques sont un service optionnel offert par TeleActing et sont soumis à un avenant au présent contrat

6.3 TeleActing les coupons dans les états statistiques pendant 6 mois après la date de fin de validité inscrite sur le Fiche Descriptive de l'opération.

ARTICLE 8 : TARIFS

8.1 Les tarifs de TeleActing sont disponibles sur simple demande et sur le site internet : www.clic-reduction.com sous la forme d'une grille tarifaire.

8.2 Le coût de gestion forfaitaire par coupon inclut :
- les coûts de traitement TeleActing,
- l'accès aux statistiques sur le site www.clic-reduction.com (en option)

8.3 Le tarif applicable au Client est déterminé en fonction des trois éléments suivants :
- volume des coupons de réduction du Client commandés,
- remise commerciale attribuée au Client
- services additionnels souscrits par avenant

8.4 TeleActing concède à titre gratuit un quota de coupons à chaque nouveau Client.

8.5 Un minimum de facturation sera systématiquement appliqué pour toutes factures de frais de gestion n'atteignant pas un minimum requis. Le montant est déterminé et communiqué dans la grille tarifaire de TeleActing

8.6 Toute prestation autre que la prestation de traitement des coupons de réduction que le Client souhaiterait confier à TeleActing devra faire l'objet d'un devis particulier.

ARTICLE 9 : MODALITES DE PAIEMENT

9.1 Les quotas payants de coupons sont payable d'avance.

9.2 Même en cas de litige sur son libellé ou son contenu, toute facture de frais de gestion, qui fera, le cas échéant, l'objet d'une régularisation ultérieure, doit être payée à son échéance.

TeleActing
Immeuble AussiBuro
31 Bd Charles Moretti
13014 Marseille

ARTICLE 10 - ATTRIBUTION DE COMPETENCE

tout litige pouvant naître a l'occasion ou en rapport avec les presentes conditions générales de services sera soumis au tribunal de commerce du siege social teleacting soit marseille, a qui il est expressement attribue competence exclusive.